# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# **EPCI - SM SCOT ROVALTAIN DROME ARDECHE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20002542700028

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE VALENCE AGGLOMERATION

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: BUDGET SM (3)

**ANNEE 2020** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	, G
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
Andrew permanents of programmer p	
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	. 19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27 Some Object
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	820 000 000 <b>0</b> 000
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	28
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	30

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SM SCOT ROVALTAIN BUDGE		B 20	Tolones and the second
	I - INFORMATIONS GI	ENERALES		ı
INFORMA	TIONS STATISTIQUES, FIS	CALES ET FINANCIERES		Α
	Informations statistiques		Valeu	urs
Population totale (colonne h du rec Nombre de résidences secondaire Nom de l'EPCI à fiscalité propre au	s (article R. 2313-1 in fine):			
Potentiel fiscal	et financier (1)	Valours now hole	Moyennes nati	ionales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel fina habitants de	Section 19 Section 19

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement		
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	1	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	1	
5	Encours de la dette		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

	II - PRESENTAT	ION GENERALE DU BUDGE	1	II
	V	UE D'ENSEMBLE		A1
		FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SEC FONCTIONNEME	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	682 988,11		707 177,00
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)	
T S	REPORTE (2)	24 188,89		0,00
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	707 177,00		707 177,00
		INVESTISSEMENT		57
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEME	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	172 500,00	-	98 703,11
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECÉDENT (2)	0,00		0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positi	f)
TS	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00		364 013,81
-	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	172 500,00		462 716,92
_	1	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	879 677,00		1 169 893,92

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'emission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

# **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	136 130,40	0,00	216 485,00	216 485,00	216 485,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	297 793,30	0,00	292 800,00	292 800,00	292 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	76 500,00	0,00	79 000,00	79 000,00	79 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	510 423,70	0,00	588 285,00	588 285,00	588 285,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	510 423,70	0,00	588 285,00	588 285,00	588 285,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		36 703,11	36 703,11	36 703,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	149 000,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	149 000,00		94 703,11	94 703,11	94 703,11
	TOTAL	659 423,70	0,00	682 988,11	682 988,11	682 988,11

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	24 188,89
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 707 177,00

+

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	529 028,00	0,00	557 177,00	557 177,00	557 177,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	529 028,00	0,00	557 177,00	557 177,00	557 177,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes réelles de fonctionnement	529 028,00	0,00	557 177,00	557 177,00	557 177,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	105 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	105 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL	634 028,00	0,00	707 177,00	707 177,00	707 177,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	707 177,00

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-55 296,89
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Page 7
AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200025427-20200204-20\_02-DE

en date du 13/02/2020 ; REFERENCE ACTE : 20\_02

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT** 

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	43 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	56 800,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	56 800,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	105 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	105 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL	161 800,00	0,00	172 500,00	172 500,00	172 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	172 500,00

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		36 703,11	36 703,11	36 703,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	149 000,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	149 000,00		94 703,11	94 703,11	94 703,11

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	151 000,00	0,00	98 703,11	98 703,11	98 703,11
						+

	т.
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	364 013,81
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	462 716,92

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-55 296,89
---	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll l
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	216 485,00		216 485,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	292 800,00		292 800,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	79 000,00		79 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 58 000,00 0,00	0,00 0,00 58 000,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		36 703,11	36 703,11
Dé	penses de fonctionnement – Total	588 285,00	94 703,11	682 988,11

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	24 188,89
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	707 177,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	150 000,00	150 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 500,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 28	Autres immobilisations financières  Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0.0000000000000000000000000000000000000	50.5.0003
			0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	épenses d'investissement – Total	22 500,00	150 000,00	172 500,00

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	1=1
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	172 500,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	557 177,00		557 177,00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 150 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 150 000,00 0,00 0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	557 177,00	150 000,00	707 177,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	707 177,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 000,00	0,00	4 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00 0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	58 000,00	58 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		36 703,11	36 703,11
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	4 000,00	94 703,11	98 703,11

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	364 013,81
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	462 716,92

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	136 130,40	216 485,00	216 485,00
60612	Energie - Electricité	1 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6132	Locations immobilières	7 550,00	15 383,00	15 383,00
6135	Locations mobilières	6 720,00	7 100,00	7 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 800,00	3 417,00	3 417,00
6156	Maintenance	2 900,00	2 200,00	2 200,00
6161	Multirisques	1 100,00	2 600,00	2 600,00
6168	Autres primes d'assurance	1 100,00	450,00	450,00
617	Etudes et recherches	47 700,00	56 950,00	56 950,00
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	3 950,00	3 950,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	150,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	0,00	50 000,00	50 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	27 500,00	27 500,00
6238	Divers	10 610,40	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 100,00	1 700,00	1 700,00
		0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	1 200,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions	8 2000000000000000000000000000000000000		7 500,00
6257	Réceptions	3 500,00	7 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 700,00	4 500,00	4 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	6 535,00	6 535,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	1 600,00	1 600,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	6 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	6 300,00	6 300,00
63512	Taxes foncières	1 800,00	1 800,00	1 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	297 793,30	292 800,00	292 800,00
6218	Autre personnel extérieur	19 200,00	24 000,00	24 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	44 993,30	33 000,00	33 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	30,00	30,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 335,00	1 092,00	1 092,00
64131	Rémunérations non tit.	222 000,00	225 200,00	225 200,00
64138	Autres indemnités non tit.	5 800,00	5 878,00	5 878,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00	3 200,00	3 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 035,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	280,00	400,00	400,00
6488	Autres charges	150,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
		76 500,00	79 000,00	79 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	5 900,00	5 900,00
651	Redevances pour licences, logiciels,	71 000,00		71 000,00
6531	Indemnités	1 500,00	71 000,00	
6532	Frais de mission	1 500,00	1 300,00	1 300,00
6535	Formation		800,00	800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	510 423,70	588 285,00	588 285,00
	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
66			0,00	0,00
	Charges exceptionnelles (c)	n nn i		
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00		
67 68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
67 68				0,00
67	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6) Dépenses imprévues (e) TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00 0,00
67 68 022	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)  Dépenses imprévues (e)  TOTAL DES DEPENSES REELLES  = a + b + c + d + e	0,00 0,00 510 423,70	0,00 0,00 588 285,00	0,00 0,00 588 285,00
67 68 022	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)  Dépenses imprévues (e)  TOTAL DES DEPENSES REELLES  = a + b + c + d + e  Virement à la section d'investissement	0,00 0,00 510 423,70	0,00 0,00 588 285,00 36 703,11	0,00 0,00 588 285,00 36 703,11
67 68 022 023 042	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)  Dépenses imprévues (e)  TOTAL DES DEPENSES REELLES  = a + b + c + d + e  Virement à la section d'investissement  Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00 0,00 510 423,70 0,00 149 000,00	0,00 0,00 588 285,00 36 703,11 58 000,00	0,00 0,00 588 285,00 36 703,11 58 000,00
67 68 022 023 042 6811	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)  Dépenses imprévues (e)  TOTAL DES DEPENSES REELLES  = a + b + c + d + e  Virement à la section d'investissement  Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)  Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00 0,00 510 423,70 0,00 149 000,00 149 000,00	0,00 0,00 588 285,00 36 703,11 58 000,00 58 000,00	0,00 0,00 588 285,00 36 703,11 58 000,00 58 000,00
67 68 022 023 042 6811	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)  Dépenses imprévues (e)  TOTAL DES DEPENSES REELLES  = a + b + c + d + e  Virement à la section d'investissement  Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00 0,00 510 423,70 0,00 149 000,00	0,00 0,00 588 285,00 36 703,11 58 000,00	
67 68 022 023 042 6811	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)  Dépenses imprévues (e)  TOTAL DES DEPENSES REELLES  = a + b + c + d + e  Virement à la section d'investissement  Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)  Dot. amort. et prov. Immos incorporelles  DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	0,00 0,00 510 423,70 0,00 149 000,00 149 000,00	0,00 0,00 588 285,00 36 703,11 58 000,00 58 000,00	0,00 0,00 588 285,00 36 703,11 58 000,00 58 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE ptal des opérations réelles et d'ordre)	659 423,70	682 988,11	682 988,11
				+
		DESTES	A DEALISED N.4 (44)	0.00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	24 188,89
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	707 177,00

# Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	529 028,00	557 177,00	557 177,00
7472 7473 74741 74751 7477 75	Participat° Régions Participat° Départements Participat° Communes du GFP Participat° GFP de rattachement Participat° Budget communautaire et FS  Autres produits de gestion courante  TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013  Produits financiers (b)  Produits exceptionnels (c)	127 250,00 11 200,00 390 578,00 0,00 0,00 0,00 529 028,00	156 600,00 0,00 396 577,00 2 000,00 2 000,00 0,00 557 177,00	156 600,00 0,00 396 577,00 2 000,00 2 000,00 0,00 557 177,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0.00	0,00
76	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	529 028,00	557 177,00	557 177,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	105 000,00	150 000,00	150 000,00
777 7785	Quote-part subv invest transf cpte résul Excédent invest. transféré cpte résultat	105 000,00 0,00	0,00 150 000,00	0,00 150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	105 000,00	150 000,00	150 000,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	634 028,00	707 177,00	707 177,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	707 177,00

# Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 000,00	20 000,00	20 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions, droits similaires	4 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	43 800,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	43 800,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 000,00	2 500,00	2 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	8 000,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	56 800,00	22 500,00	22 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	56 800,00	22 500,00	22 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	105 000,00	150 000,00	150 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	105 000,00	150 000,00	150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	150 000,00	150 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	30 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	35 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	40 000,00	0,00	0,00
1	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	105 000,00	150 000,00	150 000,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	161 800,00	172 500,00	172 500,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	172 500,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(10)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	4 000,00	4 000,00
10222	FCTVA	2 000,00	4 000,00	4 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 000,00	4 000,00	4 000,00
Tota	Il des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 000,00	4 000,00	4 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	36 703,11	36 703,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	149 000,00	58 000,00	58 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	149 000,00	51 800,00	51 800,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	200,00	200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 700,00	1 700,00
28184	Mobilier	0,00	4 300,00	4 300,00
TOTAL DE	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	149 000,00	94 703,11	94 703,11
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	149 000,00	94 703,11	94 703,11
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	151 000,00	98 703,11	98 703,11

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	364 013,81
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	462 716,92

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Page 20 ar controle de legalite : 026-200025427-20200204-20\_02-de en date du 13/02/2020 ; REFERENCE ACTE : 20\_02

				IV - ANNEXES	NEXES							741
	١	RESENTAL	ION CRO	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VIIE D'ENSEMBI E (1)	ONCTION	NIE D'E	ISEMBIE /	=				> 3
						101	VOLIVIDEE					-
	10	0	1	2	3	4	2	9	7	80	6	
	Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
Libellé	nou	généraux	salubrité	Formation	a	jeunesse	sociales et			services urbains,	économique	
	ventilables	administrat° publiques	publiques				santé			environnemt		
					INVESTISSEMENT							
					DEPENSES							
Dépenses réelles	0	22 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 500
- Equipements municipaux (2)		22.500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 500
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	150,000											0
Depenses d'ordre	000 001											150 000
Total dépenses de l'exercice	150 000	22 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	172 500
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	150 000	22 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	172 500
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	94 703	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	98 703
RAR N-1 et reports	364 014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	364 014
Total cumulé recettes d'investissement	458 717	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	462 717
					FONCTIONNEMENT	E						
					DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	94 703	588 285	0	0	0	0	0	0	0	0	0	682 988
RAR N-1 et reports	24 189	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 189
Total cumulé dépenses de fonctionnement	118 892	588 285	0	0	0	0	0	0	0	0	0	717 177
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	0	707 177	0	0	0	0	0	0	0	0	0	717 107
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	771 177	0	0	0	0	0	0	0	0	0	707 177

public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement plus detaillé de la nomendature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Ou biens de la structure intercommunale.

				,	IV – AN	ANNEXES							2
			PRESENT	PRESENTATION CR	OISEE P	FONCTION	I - VUE D'	ENSEMBL	Ш				A1
		01	0	-	. 2	e :	4	2	9	7	80	6	
Art. (1)	Libellé	Operations	Services	Securite et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
:		ventilables	administrat	bubliques			assamaí	sociales et santé			services urbains, environnemt	economique	
			conbugad			INVESTISSEMENT							
						DEPENSES							
Total dép	Total dépenses investissement	150 000	22 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	172 500
Dépenses réelles	réelles	0	22 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 500
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
c	(BA,regie)	c	000 00		c				-				
70	Immobilisations incorporelles	0	000 02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
56	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opération	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
Opération	Opérations pour compte de tiers	0.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	s d'ordre	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
						RECETTES							
Total reco	Total recettes investissement	94 703	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	98 703
Recettes réelles	réelles	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	d'immobilisations												
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	4 00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Page 22

SM SCOT ROVALTAIN DROME ARDECHE - BUDGET SM - BP - 2020

		5	0 .	- :	2	е ,	4	22	9	7	80	6	
		Operations	Services	Securite et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
Art. (1)	Libelle	non	généraux	salubrité	Formation		jeunesse	sociales et			services urbains,	économique	
		ventilables	administrat°	publiques				santé			environnemt		
			publiques										
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	(BA,régie)												
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opération	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	d'ordre	94 703	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 703
021	Virement de la sect° de	36 703	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 703
	fonctionnement												
040	Opérat° ordre transfert entre sections	28 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

						FONCTIONNEMENT	L				Above and a second		
						DEPENSES							
Total dép	Total dépenses de fonctionnement	94 703	588 285	0	0	0	0	0	0	0	0	0	682 988
Dépenses réelles	réelles	0	588 285	0	0	0	0	0	0	0	0	0	588 285
011	Charges à caractère général	0	216 485	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 485
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	292 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	292 800
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	000 62	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 000
929	Frais fonctionnement des groupes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	d'élus		F										
99	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
89	Dot. aux amortissements et	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	provisions										8		
Dépenses d'ordre	s d'ordre	94 703	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 703
023	Virement à la section	36 703	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 703
	d'investissement												
042	Opérat° ordre transfert entre sections	58 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Page 2.

TOTAL

Aménagt et services urbains,

Logement

Interventions sociales et

Sécurité et salubrité

01 Opérations non

Libellé

Art. (1)

Services généraux administrat°

			bubliques	200		-		saure			environnemt		
						RECETTES							
Total rec	Total recettes de fonctionnement	0	707 177	0	0	0	0	0	0	0	0	0	707 177
Recettes réelles	réelles	0	557 177	0	0	0	0	0	0	0	0	C	557 177
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine,	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	vente											8	
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	557 177	0	0	0	0	0	0	0	0	0	557 177
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
92	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.2	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	provisions											8	8
Recettes d'ordre	d'ordre	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
													The second secon

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

## A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	22/11/2010
CGCT): 1000 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	22/11/2010
L	Matériel informatique	3	22/11/2010
L	Matériel et mobilier de bureau ou téléphonie	5	22/11/2010
L	Voitures	3	22/11/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

# **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	150 000,00	150 000,00
16 Empre	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00
16441 Opérat° afférentes à l'emprunt		0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	150 000,00	150 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 000,00	150 000,00
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

**RESSOURCES PROPRES** 

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	98 703,11	III 98 703,11
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	4 000,00	4 000,00
10222	FCTVA	4 000,00	4 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		94 703,11	94 703,11
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	51 800,00	51 800,00
28051	Concessions et droits similaires	200,00	200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 700,00	1 700,00
28184	Mobilier	4 300,00	4 300,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	36 703,11	36 703,11

ot .	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	98 703,11	0,00	364 013,81	0,00	462 716,92

4	Мо	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II .	150 000,00
Ressources propres disponibles	IV	462 716,92
Solde	V = IV - II (6)	312 716,92

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

2	ပ်
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

EMPLOIS BUDGETAIRES (3)         EMPLOIS BUDGETAIRES (3)           EMPLOIS TEMPS         EMPLOIS TEMPS NON 0,000         TITITY           TEMPS TEMPS NON 0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           A 4,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000         0,000           0,000         0,000<			- EIAI DO PERSONNEL AO UIUIN	- ACCIVITY				
EMPLOIS         EMPLOIS EMPLOIS TEMPS A COMPLET         EMPLOIS EMPLOIS TEMPS A COMPLET         TOTAL           NUELS (a)         COMPLET	GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	LOIS BUDGETAIRES	3 (3)	EFFECTIFS	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS	EMPLOIS
NNELS (a)         0,00         0,00           services         0,00         0,00           oint des services         0,00         0,00           services techniques         0,00         0,00           ca de l'article 6-1 de la loi n° 84-53         B         1,00         0,00           ATIVE (b)         A         4,00         0,00           ATIVE (c)         A         4,00         0,00           DCIALE(e)         0,00         0,00         0,00           CCHNIQUE (f)         0,00         0,00         0,00           (g)         0,00         0,00         0,00           A (i)         0,00         0,00         0,00 <t< td=""><td></td><td>-</td><td>EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET</td><td>EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON</td><td>TOTAL</td><td>AGENTS TITULAIRES</td><td>AGENTS NON TITULAIRES</td><td>TOTAL</td></t<>		-	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
services oint des services services techniques cde l'article 6-1 de la loi n° 84-53  E (c) ATIVE (b)  E (c)  A (1,00  COLALE (e)  DOCIALE (e)  OCIALE (e)  (g)  (g)  (g)  (g)  (g)  (g)  (g)	EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
oint des services services services s estricies techniques te de l'article 6-1 de la loi n° 84-53  E de l'article 6-1 de la loi n° 84-53  E de l'article 6-1 de la loi n° 84-53  E de l'article 6-1 de la loi n° 84-53  E de l'article 6-1 de la loi n° 84-63  E de l'article 6-1 de la loi n° 84-63  E de l'article 6-1 de la loi n° 84-63  E de l'article 6-1 de la loi n° 84-63  E de l'article 6-1 de la loi n° 84-63  E de l'article 6-1 de la loi n° 84-63  E d'i00  E d	Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	0.00	0.00	000
services techniques         0,00         0,00           ca de l'article 6-1 de la loi n° 84-53         0,00         0,00           ATIVE (b)         B         1,00         0,00           E (c)         A         4,00         0,00           d)         A         4,00         0,00           d)         O,00         0,00         0,00           ECHNIQUE (f)         0,00         0,00         0,00           (g)         0,00         0,00         0,00           A (i)         0,00         0,00         0,00           (g)         0,00         0,00         0,00           (i)         0,00         0,00         0,00	Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
ATIVE (b)     (b)       E (c)     B     1,00     0,00       E (c)     A     4,00     0,00       B     1,00     0,00     0,00       B     0,00     0,00     0,00	Directeur general des services tecnniques   Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'0	00,0	00'0	00,0	0,00
E (c)	FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	00'0	1,00	1.00	0,00	1.00
E (c)  A 4,00 0,00  JONO  B 0,00 0,00  CONO  CON	Rédacteur	8	1.00	0.00	1,00	100	000	100
d)       A       4,00       0,00         DCIALE(e)       0,00       0,00       0,00         ECHNIQUE (f)       0,00       0,00       0,00         (g)       0,00       0,00       0,00         I.E (h)       0,00       0,00       0,00         I.E (h)       0,00       0,00       0,00         I.S (k) (5)       0,00       0,00       0,00         AL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)       5,00       0,00       0,00	FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	00'0	4,00	00'0	4,00	4,00
d)       DCIALE(e)     0,00     0,00       DCIALE(e)     0,00     0,00       ECHNIQUE (f)     0,00     0,00       (g)     0,00     0,00       I.E (h)     0,00     0,00       A (i)     0,00     0,00       (S (k) (5)     0,00     0,00       CAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)     5,00     0,00	Ingénieur	A	4,00	0.00	4.00	00.0	4 00	4 00
DCIALE(e)       DCIALE(e)       0,00<	FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
ECHNIQUE (f)       CO,00       0,00 </td <td>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</td> <td></td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td>	FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
(g)     0,00     0,00       LE (h)     0,00     0,00       A (i)     0,00     0,00       S (k) (5)     0,00     0,00       AAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)     5,00     0,00	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
LE (h) 0,00 0,00 0,00 0,00 (i) 0,00 0,00 0,00 0,00 (ii) 0,00 0,00 0,00 (iii) 0,00 0,00 (iii) 0,00 0,00 (iii) 0,00 (iii) 0,00 0,00 (iii) 0,00 (i	FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
(i)     0,00     0,00	FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
S (k) (5)       0,00       0,00       0,00         tAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)       5,00       0,00	FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
c+d+e+f+g+h+i+j+k) 5,00 0,00	FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
5,00 0,00	EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	00'0	5,00	1,00	4,00	2,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

2	2			CONTRAT	_	matter (5)				
					Fondomont dis contrat (4)	0.00		0,00	0000	
	ONNEL AU 01/01/N		C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)	REMUNERATION (3)	Firos			, r		
40	T DU PERS		ERSONNEL		Indice (8)					
IV - ANNEXES	DNS - ETA	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1 – ETAT DU F	C1 – ETAT DU I	SECTEUR	(5)				
/- <u>N</u>	S D'INFORMATI				CATEGORIES	(1)	2			
	AUTRES ELEMENTS			AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		Agents occupant un emploi permanent (6)	Agents occupant un emploi non permanent (7)		TOTAL GENERAL	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
IECH : Technique.
URB: Lithanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM: Animation.
PM. Police.
PM. Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
 3-5 : article 3. I et alinéa : accroissement stancement d'activité.
 3-5 : article 3. L'a senance menoraire d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...).
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...).
 3-2 : remplacement d'un fonctionnaire susceptibles d'assurar les fonctions correspondantes.
 3-3 : remplacement d'un emploir de l'activité.
 3-4 : absence de cadre d'anne de la cade partiel d'un modifier de la servicie de cadre d'anne de la cade partiel de servicier de la servicier de moris de 1000 habitants et des groupements composés de communes de mois de 1000 habitants et des groupements de mois de 2000 habitants et des groupements composés de communes de mois de 2000 habitants et des groupements de mois de 2000 habitants et des groupements de mois de 2000 habitants en mois de 2000 habitants en complet de sommunes de mois de 2000 habitants en des groupements de mois de 2000 habitants et des groupements composés de communes de mois de 2000 habitants et des groupements de mois de 2000 habitants en des groupements de mois de 2000 habitants et des groupements de mois de 2000 habitants de 2000 habitants et des groupements de mois de 2000 habitants de 2000

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus. A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de farticle 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 decret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES :

Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation : 24/01/2020

Présenté par le président (1), A Valence, le 04/02/2020 le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Comité syndical A Valence, le 04/02/2020 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANGELI Xavier		4
AVOUAC Thierry		
BANDE Pascal		
BARD Vincent		N
BELLIER François		J Clie
BICHON LAROQUE Aurélie		
BONNET Jean-Louis		70
BRARD Lionel		13
BRET Michel		
BRUNET Michel		St.
CARDI Jean-Pierre		new
CHANTEPY Stéphane		
CHAUMONT Jean-Luc		
CHAUVIN Jean-Paul	8), W	A
CHOVIN Claude		
CHOVIN Sonia		
COULMONT Hervé		
DARD Thierry	70. 7	
DELOCHE Georges		
DUBAY Jacques		
GAUTHIER Christian		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 45 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES :

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 24/01/2020

Présenté par le président (1), A Valence, le 04/02/2020 le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Comité syndical A Valence, le 04/02/2020 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANGELI Xavier	
AVOUAC Thierry	
BANDE Pascal	
BARD Vincent	N.
BELLIER François	John
BICHON LAROQUE Aurélie	
BONNET Jean-Louis	
BRARD Lionel	13
BRET Michel	
BRUNET Michel	54
CARDI Jean-Pierre	ner
CHANTEPY Stéphane	
CHAUMONT Jean-Luc	
CHAUVIN Jean-Paul	
CHOVIN Claude	
CHOVIN Sonia	
COULMONT Hervé	
DARD Thierry	
DELOCHE Georges	
DUBAY Jacques	
GAUTHIER Christian	

IV – ANNEXES				
ARRETE ET SIGNATURES		D2		
		1		
GENTIAL Dominique				
GIRARD Geneviève	Krau	E		
JAUBERT Agnès	land (			
JUNG Anne				
LABADENS Philippe	1			
LAMBERT Marie-Claude	Achant	el		
LARUE Fabrice	,			
LUNEL Gérard				
MOURIER Marlène				
PERTUSA Pascal				
PONTON Philippe				
PRADELLE Jacques				
PRELON Patrick	56	>		
REVOL Gérard	an			
ROGER D ALBERT BANCEL Delphine				
ROLLAND Christian				
ROSSI Bénédicte	855	>		
ROUVEYROL Roland	duly	₽		
SIEGEL Patrick	Sind			
SOULIGNAC Franck	A			
THORAVAL Marie-Hélène				
VALETTE Jean-Paul		+		
VALLON Bernard				
VASSY Jean-Louis				

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Alixan, le

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.